

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Aquitaine Limousin Poitou-Charentes		
Sur proposition du Conseil Scientifique Territorial de Bordeaux (CST-B)		
Catégorie : Espaces Naturels protégés		Source de la saisine : Etat.
Date de Dépôt : 06/06/16	Date d'examen en CST : 29/06/16	Date d'examen en CSRPN plénier : Néant
Décision n° 2016-19		
Date de validation officielle : 29 juin 2016	Objet : Demande d'autorisation de travaux dans la Réserve naturelle nationale de Bruges	Vote : ----- Présents : 14 Représentés : 24 ----- Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

Exposé de la demande

Sophie AUDOUARD de la DREAL ALPC présente le dossier de demande de travaux, formulé par RTE, sur la Réserve naturelle nationale (RNN) de Bruges.

En 2015 une première tranche de travaux a été réalisée sans solliciter le CSRPN, en cours de renouvellement. L'objet de ces travaux consistait au démontage de lignes électriques aériennes surplombant la RNN. D'autre part les balises anticollisions ont fait l'objet d'un remplacement par de nouveaux dispositifs plus performants.

Exposé des motifs

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'une convention entre le gestionnaire de la réserve et RTE. Le gestionnaire est associé aux travaux pour éviter d'éventuels désordres liés au chantier.

Pour 2016, de nouveaux travaux de démontage des lignes et de leurs supports sont prévus.

Le terrain étant très peu portant l'évacuation des pylônes se fera par hélicoptage. Les socles bétons n'ont pas vocation à être retirés.

Examen du CSRPN, sur proposition du CST Poitiers

Après la présentation, le débat porte sur les points suivants :

- Le Plan de gestion de la RNN est particulièrement en retard.
- La RNN est insérée dans un tissu urbain, industriel et routier particulièrement dense.
- La question d'un périmètre de protection de la RNN serait à finaliser.
- Le retrait des socles réalisé en 2015 est-il utile à prévoir en 2016 ?

Au terme des échanges, le CST-B , disposant du quorum (>33) soumet au vote la décision.

Décision du CSRPN-ALPC

Le Conseil Scientifique Territorial de Bordeaux, disposant du quorum au titre du CSRPN ALPC, formule un avis favorable à la demande de travaux d'élimination des lignes électriques aériennes surplombant la RNN de Bruges.

A Bordeaux, le 29 juin 2016.

Le Président du CSRPN-ALPC

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Chabrol', with a stylized flourish at the end.

Laurent CHABROL